

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/09/2014

Délibération n° D-2014-339

Représentation dans les organismes extérieurs -
Lycées, Collèges et écoles - Modification

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction du Secrétariat Général

**Représentation dans les organismes extérieurs -
Lycées, Collèges et écoles - Modification**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu les articles L.421-1 à L.421-3 du Code de l'éducation pour les lycées et les collèges, en application desquels le Conseil d'administration comporte 1 ou 2 représentants de la commune siège, selon l'effectif du Conseil d'administration de l'établissement ;

Vu le décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires et notamment son article 17 qui précise que le conseil d'école est composé du Maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le Conseil municipal ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 11 avril 2014 désignant les délégués de la Ville de Niort dans les établissements scolaires ;

Considérant qu'il convient de remplacer Monsieur Fabrice DESCAMPS désigné pour représenter la Ville de Niort dans les Conseils d'écoles JEAN MACE et Jean JAURES ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- désigner un représentant de la Ville de Niort :
 - o au Conseil de l'école publique Jean MACE
 - o au Conseil de l'école publique Jean JAURES

Ont été désignées ::

- o Madame Carole BRUNETEAU au Conseil de l'école publique Jean MACE
- o Madame Elisabeth BEAUVAIS au Conseil de l'école publique Jean JAURES.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ